ANIMATION

LA CHANDELEUR

Les cuisiniers ont confectionné des crêpes pour tout le personnel du Centre Hospitalier. Le personnel soignant a également souhaité mettre la main à la pâte et parfumer les services avec la bonne odeur des crêpes.

ANIMATION INTER GENERATIONS PAQUES

Le mercredi 4 avril, l'équipe animation a organisé une journée inter générations pour célébrer Pâques. Dans un premier temps une projection du dessin animé « Stuart Little » a eu lieu.
Pour amuser les plus petits, un jeu de pêche aux canards a été mis en place, avec des lots surprises fournis par l'association « Vie et Loisirs ».
L'après-midi s'est achevée par un goûter.
23 enfants ainsi que leurs parents ont participé à cet évènement fort apprécié.

L'ASSOCIATION SIEL BLEU

L'association Siel Bleu intervient les vendredis matin sur l'EHPAD (Résidence de la Porte du Puycharraud) et l'Unité Alzheimer pour une activité de Gym douce.

ORIGINE DES FÊTES DE PÂQUES

Dans de nombreuses cultures païennes, au printemps, on fête la lumière, la renaissance de la nature après de long mois d'hiver. La coutume consistant à offrir des friandises à Pâques, commença avec de simples œufs de poule frais. Ceux en chocolat apparurent au XVIII eme siècle, lorsqu'on coula du chocolat dans des moules en fer. L'œuf est le symbole du miracle de la vie, de pureté et d'équilibre nutritionnel. L'œuf s'offre la nuit de Pâques pour fêter la résurrection et pour rompre les 40 jours de privations imposés par le Carême.

Dans d'autres pays d'Europe, les messagers de Pâques, ne sont pas les cloches : au Tyrol, c'est la poule. En Suisse, un coucou. En Allemagne, un lapin blanc. Dans les pays anglo-saxons, un lièvre. Comme pour Noël, les Alsaciens, les Allemands, ainsi que les Suisses décorent leur maison à l'approche de Pâques. Les œufs de Pâques sont apportés par le lapin de Pâques. Chocolats et décorations diverses, souvent en forme de lapin, ornent ainsi les boutiques et les appartements. On y fait aussi des bouquets de Pâques sur lesquels on accroche divers sujets et des œufs peints.

Prochain numéro Juin 2018

Centre Hospitalier de La Souterraine Dr Eugène Jamet

HOPITAL INFOS

AVRIL 2018, N°33

RÉDACTION

Gaël JANOT
Karine BENOITON
Brigitte CASTILLE
Fabien COURTEIX
Arnaud DENAIS
Patricia DUBRAC
Amélie REMONDIERE
Amélie SERRE
Fanny VIGEON
Guillaume MAS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Arnaud DAVID

DANS CE NUMÉRO :

Edito p1
Qualité p2
Activité p2
Arrivées/Départs p2
Zoom métiers p3
Santé Publique p3
Animation p4
Origine des fêtes de Pâques p4

EDITO

Pour ce deuxième numéro de l'année, la mise en page a été revue afin d'être plus en adéquation avec les couleurs de notre logo. J'espère que ces modifications vous plairont et vous inciteront davantage à lire les articles.

Le 16 février 2018, la commission de sécurité incendie, par son avis favorable à l'ouverture de la deuxième tranche de La Résidence de la Porte du Puycharraud, a donné le feu vert pour le déménagement des 34 résidents qui restaient dans les anciennes chambres de l'EHPAD. Ce déménagement s'est réalisé dans de bonnes conditions, très rapidement, au bénéfice de nos résidents et du personnel. Que tous ceux qui y ont participé en soient ici remerciés.

Toujours dans le domaine de la sécurité incendie, le Capitaine des pompiers, préventionniste, a donné un avis favorable, pour la continuation de l'activité, pour le secteur « sanitaire » comprenant SSR, USLD, unité protégée, administration et pharmacie. Cet avis devrait être confirmé lors de la commission départementale qui siègera en mai au SDIS de Guéret.

L'actualité de ces dernières semaines a bien entendu été marquée par la visite de certification V2014 qui s'est déroulée du 6 au 8 mars 2018. Les deux experts visiteurs : médecin et directrice des soins, ont souligné la qualité de prise en soins de nos patients et résidents du SSR et de l'USLD. Ils nous ont demandé de remercier l'ensemble du personnel présent et avec qui ils ont pu s'entretenir. En effet, ils ont mis en avant la disponibilité et le professionnalisme des agents rencontrés. Je profite donc de cet espace d'expression pour remercier et féliciter tous les agents qui, de près ou de loin, ont travaillé sur la certification. Notre politique de qualité et de gestion des risques doit être poursuivie et des thèmes à travailler ont été relevés. Il nous faut encore attendre quelques semaines avant d'avoir une proposition de certification émise par la HAS.

Les prochaines semaines vont être marquées par la poursuite des travaux du côté des anciens bâtiments de l'EHPAD. Ceux-ci doivent être tout d'abord désamiantés avant d'être déconstruits. Ces deux actions vont se prolonger jusqu'à fin juin. Alors seulement, pourront se continuer les travaux de construction de la troisième et dernière phase des travaux. Pendant toute cette période nous subirons les conséquences logistiques engendrées par la suppression de la galerie de liaison entre nos bâtiments : Hôpital, cuisine, Résidence de la Porte du Puycharraud.

Concernant les ressources humaines, Laurence VIALLA a pris le relai de Patricia MOURIOUX qui a fait valoir ses droits à la retraite et Gaël JANOT a intégré l'administration sur le poste d'assistant de direction. Enfin, Guillaume MAS a été recruté à compter du 1er mars 2018 sur le poste de coordinateur de santé publique, poste financé par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du plan de santé publique « Santé +23 ». Sa fonction sera détaillée dans un prochain numéro.

Bonne lecture **Arnaud DAVID**

Arrivées du personnel

◆Monsieur Gaël JANOT, adjoint administratif secrétariat de Direction, le 29.01.2018

◆Madame Claire PATRAUD, ASH en USLD, le 09.02.2018

◆Madame Valérie BOUGET, IDE en USLD, le 19.02.2018

◆Madame Aurélia CAMPANAUD, ASH en USLD, le 21.02.2018

◆Monsieur Guillaume MAS, Coordinateur de Santé Publique, le 01.03.2018

Départs du personnel

◆Madame Coralie AMELIN, adjoint administratif, démission le 06.02.2018

◆Monsieur Romain FACEMAZ, agent de sécurité à l'EHPAD, fin de contrat le 24.03.2018

◆Monsieur Allan GARGAUD, agent de sécurité à l'EHPAD, fin de contrat le 29.03.2018

◆Madame Anne MENEGON, Conseillère en économie sociale et familiale, détachement le 01.04.2018

◆Madame Nathalie PAILLET, CUI, fin de contrat le 03.04.2018

QUALITE

Retour sur la visite de certification V2014

La visite de certification V2014 s'est déroulée du 6 au 8 mars dernier. Deux experts visiteurs sont venus nous auditer, un médecin exerçant en SSR et une directrice des soins chargée de la qualité et de la gestion des risques. 4 grandes thématiques ont été évaluées durant ces 3 jours, sur un plan institutionnel et opérationnel auprès des équipes. 2 patients traceurs ont également été réalisés sur le SSR et l'USLD.

Je tiens à remercier tous les agents qui se sont impliqués dans les groupes de travail afin de préparer au mieux cette certification et lors des entretiens avec les 2 experts visiteurs.

Voici les principaux constats positifs et les axes d'amélioration, observés par les experts visiteurs.

Management de la qualité et de la gestion des risques

Points positifs : une politique qualité et de gestion des risques en place, une coordination du système qualité en place, des formations réalisées, un recueil des évènements indésirables, des CREX, une GED, un programme qualité institutionnel et l'ensemble des actions sont suivies en Comité de Pilotage.
Points à améliorer : réaliser des audits « flashs » afin d'évaluer les améliorations réalisées.

Dossier patient

Points positifs : les règles de tenue du DPI et la sécurisation du Système d'Information sont en place, des exercices sur la procédure dégradée ont été réalisés, des référents OSIRIS nommés.

Point à améliorer : formaliser une politique du dossier patient.

Droits des patients

Points positifs : livret d'accueil, charte de Bientraitance, des formations réalisées sur la Bientraitance, des professionnels mobilisés et impliqués, recueils de la personne de confiance et des directives anticipées réalisés

Points à améliorer : formaliser une politique bientraitance et réaliser un état des lieux (actes de maltraitance)

Parcours patient

Points positifs : groupes de travail pluridisciplinaires, risques identifiés, accueil et suivi pluridisciplinaires assurés de l'entrée à la sortie, la coordination est assurée. Une forte implication des personnels a été notée.

Points à améliorer : formaliser un projet de soins personnalisé en SSR et actualiser la procédure de prise en charge des urgences vitales.

Prise en charge médicamenteuse

Points positifs : manuel qualité et une organisation du circuit du médicament définis, les prescriptions sont informatisées, la distribution nominative, les piluliers sont préparés par la PUI et la présentation des médicaments se fait de façon unitaire, l'analyse pharmaceutique est systématique et la validation de la distribution se fait en temps réel.

Points à améliorer : sensibiliser les IDE à l'erreur médicamenteuse et mieux identifier les médicaments à risque.

Le pré-rapport de certification sera envoyé à l'établissement d'ici quelques semaines par la HAS. Nous aurons ensuite un mois pour formuler nos éventuelles observations.

Le rapport définitif avec le niveau de certification sera envoyé par la suite à l'établissement.

ACTIVITE DE JANVIER A MARS 2018

Taux d'occupation :

SSR : 91.44 %
USLD : 95.04 %
EHPAD 1 : 94.85 %
EHPAD 2 : 99.16 %
SSIAD : 97.38 %

Durée Moyenne de Séjour (DMS)

SSR : 30.86 jours

Elle est en baisse par rapport à 2017 (32.11 jours).

Par rapport à la même période 2017, l'activité est :

- en augmentation en USLD et en EHPAD 2.
- stable en SSR et au SSIAD.
- en diminution en EHPAD 1 (Cela s'explique par la diminution temporaire de la capacité à 77 lits dans l'attente de la fin du projet de reconstruction prévue courant 2019).

ZOOM METIER
IDE COORDINATRICE
Marie-Laure COLLET

Marie-Laure COLLET est en poste en tant qu'infirmière coordinatrice à l'EHPAD 1 depuis septembre 2016.

Les missions de l'IDE coordinatrice sont :

◆L'encadrement des soins (évaluation des bonnes pratiques professionnelles…)

◆Administratives

◆Le suivi des différents indicateurs relatifs à l'évaluation gériatrique

◆Institutionnelles

Elle travaille en collaboration avec :

◆La cadre du service et remplace cette dernière lors de ses absences

◆Le médecin Coordonnateur (pour la réalisation des GIR, PATHOS,…)

◆Les différents professionnels qui interviennent à l'EHPAD (l'assistante sociale, la psychologue,…)

Elle suit actuellement une formation d'IDE Coordinatrice de 6 mois à raison d'une semaine par mois.

Son bureau est situé au rez de chaussée de l'EHPAD

On peut la joindre au 59.13 ou 56.65.

ZOOM METIER
ASSISTANT DE DIRECTION
Gaël JANOT

Gaël JANOT a pris ses fonctions au Centre Hospitalier de La Souterraine le 29 janvier 2018 en tant qu'Assistant de Direction.

Ses différentes missions :

◆Chargé de communication (affiches, site internet…)

◆Vaguemestre

◆Administratives (frappe de courrier, rapport d'activité du Directeur, secrétaire de différentes instances…)

◆Gestion du planning du Directeur

◆Accueil téléphonique

◆Suivi administratif des stagiaires

◆Gestion des plannings (parc automobile, salle de réunion…).

Monsieur JANOT est titulaire d'un BAC STMG et d'un BTS Assistant de Gestion du Lycée Pierre Bourdan de GUERET.

Il est diplômé depuis juin 2017.

Il effectue son premier poste au sein du Centre Hospitalier de La Souterraine.

Son bureau se trouve à l'administration, dans le bureau des Ressources Humaines, **vous pouvez le contacter au 58.04.**

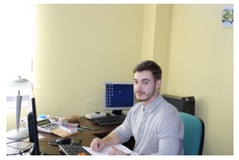

SANTE PUBLIQUE : SEMAINE DE LA VACCINATION DU 23 AU 29 AVRIL

La vaccination est un geste de prévention simple et efficace qui permet de se protéger contre certaines infections graves. L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'entre 2 et 3 millions de décès dans le monde sont évités chaque année, pour la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la rougeole. La vaccination a permis l'éradication de la variole, épargnant autour de 5 millions de vies par an.
On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés parce que malades ou trop jeunes.
Pour que la vaccination constitue une protection efficace contre les maladies infectieuses, l'OMS estime que la couverture vaccinale de la population doit atteindre, pour certaines maladies, 95%. En France, une couverture vaccinale insuffisante est à l'origine d'épidémies pour des maladies pouvant avoir des conséquences mortelles. Ainsi, une épidémie de rougeole touche actuellement la France et particulièrement notre région. Entre le 1er novembre 2017 et le 21 mars 2018, 651 cas sont confirmées en Nouvelle-Aquitaine. 21% de ces cas ont nécessité une hospitalisation et 1 personne de 32 ans est décédée à Poitiers.

Pour améliorer la santé de tous, l'obligation vaccinale est étendue pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, en passant de 3 vaccins obligatoires (diphtérie, tétanos, poliomyélite) à 11 (ajouts : coqueluche, Haemophilus influenzae de type b, hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole, oreillons, rubéole).
Cette mesure ne signifie pas que ces vaccins sont nouveaux. En effet, les 8 vaccinations qui sont devenues obligatoires étaient déjà recommandées et plus de 70% des enfants sont déjà vaccinés contre ces maladies.

Au-delà des enfants concernés par cette obligation, la vaccination est l'affaire de tous. Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018, comme pour tout adulte**, il n'est jamais trop tard pour se faire vacciner ou pour faire les rappels nécessaires.**

Une question ? Un conseil ?
Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme ou votre pharmacien.

Vous souhaitez des informations détaillées sur la vaccination, le nouveau calendrier vaccinal, les contre-indications, n'hésitez pas à vous connecter sur :

VACCINATION INFO SERVICE.FR
Le site de référence qui répond à vos questions